

Pour mener l'élaboration du PRSE4 Ile-de-France, une première phase de concertation est lancée afin de recueillir les propositions des acteurs de la région en termes d'enjeux et priorités à intégrer dans le futur plan. À cet effet, la plateforme en ligne dédiée à l'élaboration propose deux modalités de participation, uniquement ouvertes aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) :

- Le renseignement d'un questionnaire sur les thématiques et modalités d'intervention à envisager
- Le dépôt d'un cahier d'acteurs

Un même acteur peut répondre au questionnaire et déposer un cahier d'acteurs.

Qu'est-ce qu'un cahier d'acteurs ?

C'est un outil d'expression mis à la disposition des acteurs de la région Ile-de-France pour développer, à partir d'un enjeu que l'acteur juge prioritaire, une proposition d'action opérationnelle pour y répondre.

Le cahier d'acteurs est une contribution libre et volontaire, son contenu relève de la totale responsabilité de son auteur et n'engage que lui.

Mode d'emploi du cahier d'acteurs

Le cahier d'acteurs permet de traiter jusqu'à 3 enjeux prioritaires identifiés par l'acteur. Pour chaque enjeu, l'acteur doit compléter les items suivants :

- Présentation de l'enjeu prioritaire
- Présentation de l'action en réponse à l'enjeu identifié
- Les acteurs à associer à la mise en œuvre de cette action
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action
- Les freins et leviers
- La mobilisation de la structure répondante pour la mise en œuvre de cette action

Chaque partie est limitée en nombre de caractères.

Une fois que vous avez complété votre cahier d'acteurs, vous devez ensuite le déposer sur la plateforme via [ce lien](#) au plus tard le **30 octobre 2020**.

Comment seront utilisés les cahiers d'acteurs pour l'élaboration du PRSE4 ?

Dans le cadre de l'élaboration du PRSE4, les contributions des acteurs seront réservées à l'usage de l'équipe projet et ne seront pas rendues publiques sur la plateforme web de concertation. L'équipe projet étudiera chaque proposition et évaluera si elles répondent aux priorités régionales retenues et peuvent être mises à disposition des groupes de travail en charge de la rédaction des fiches-actions, au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Les cahiers d'acteur pourront être présentés lors d'événements organisés dans le cadre de l'élaboration du PRSE4 (après accord explicite de l'acteur). Les cahiers d'acteur retenus par l'équipe projet seront mis à disposition des membres des groupes de travail en charge de la rédaction des fiches-actions qui constitueront le futur PRSE4.

Présentation de votre structure

Nom, statut, missions, moyens humains

Adresse mail :

ENJEU PRIORITAIRE n° 1

Quel enjeu identifiez-vous comme une priorité régionale ?

Problématique générale, contexte francilien ou infra-territorial, niveau de réponse actuel à la problématique en Ile-de-France, arguments justifiant que cet enjeu soit traité dans le cadre du PRSE4 Ile-de-France

Quelle action concrète proposez-vous pour répondre à l'enjeu identifié ?

Titre explicite de l'action, finalité(s) de l'action, modalité(s) d'intervention, niveau territorial d'intervention, public cible, temporalité et étapes de déploiement de l'action, résultats attendus, indicateurs de suivi et de résultats...

Quels seraient les principaux acteurs à impliquer dans cette action et leur rôle ?

Pilote(s) de l'action, acteur(s) en charge de sa mise en œuvre, partenaire(s) à associer, prestataires...

Quels seraient les moyens nécessaires à déployer pour cette action ?

Moyens humains, budget à allouer en fonction des modalités d'intervention envisagées (appel à projets, document à créer, événement à organiser, outil à développer...)

Quels pourraient être les freins et leviers à la réussite de cette action ?

De quelle manière votre structure pourrait-elle s'impliquer dans cette action ?
Participation à la rédaction de la fiche-action, pilotage de l'action, partenaire associé à la mise en œuvre, réponse à un appel à projets...

ENJEU PRIORITAIRE n° 2

Quel enjeu identifiez-vous comme une priorité régionale ?

Problématique générale, contexte francilien ou infra-territorial, niveau de réponse actuel à la problématique en Ile-de-France, arguments justifiant que cet enjeu soit traité dans le cadre du PRSE4 Ile-de-France

Quelle action concrète proposez-vous pour répondre à l'enjeu identifié ?

Titre explicite de l'action, finalité(s) de l'action, modalité(s) d'intervention, niveau territorial d'intervention, public cible, temporalité et étapes de déploiement de l'action, résultats attendus, indicateurs de suivi et de résultats...

Quels seraient les principaux acteurs à impliquer dans cette action et leur rôle ?

Pilote(s) de l'action, acteur(s) en charge de sa mise en œuvre, partenaire(s) à associer, prestataires...

Quels seraient les moyens nécessaires à déployer pour cette action ?

Moyens humains, budget à allouer en fonction des modalités d'intervention envisagées (appel à projets, document à créer, événement à organiser, outil à développer...)

CAHIER D'ACTEURS

Quels pourraient être les freins et leviers à la réussite de cette action ?

De quelle manière votre structure pourrait-elle s'impliquer dans cette action ?
Participation à la rédaction de la fiche-action, pilotage de l'action, partenaire associé à la mise en œuvre, réponse à un appel à projets...

Enjeu n°1 « besoins de l'observation »

Contexte et enjeux de la proposition

Contexte général

La nécessité de renforcer l'observation locale dans le domaine de la santé environnementale a été, ces dernières années, pointée par plusieurs rapports sur l'évaluation et l'orientation des politiques publiques de santé environnement, allant parfois jusqu'à encourager l'instauration et la généralisation d'observatoires régionaux en santé environnement (« ORSE »).

C'est ce qui a été proposé en décembre 2020, par le rapport au nom de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale (Propositions de la commission n°10 et n°13)¹ ; par la Commission des affaires sociales dans le rapport du Sénat de mars 2021 sur les orientations et la gouvernance de la politique de santé environnementale (Propositions de la Commission n° 18 et n°19)² ou encore, en mai 2022, par l'avis « Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires » adopté par le CESE (Conseil économique social et environnemental) proposant « la création par chaque ORS d'un service « santé environnement » (Axe 3)³.

La réflexion autour du renforcement de l'observation à l'échelle régionale s'inscrit également dans le 4^{ème} PNSE qui propose comme 3^{ème}axe de « Démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires »⁴. Dans le but de permettre aux collectivités de mieux s'emparer des enjeux en santé environnement, il est en effet nécessaire de produire une information accessible, visible et adaptée aux spécificités territoriales.

La veille et l'observation de la santé sont une mission générale confiée aux ORS et ces activités s'étendent naturellement au domaine de la santé-environnement, intimement lié aux territoires. Ainsi, deux ORSE sont déjà en place en France : l'ORSE Nouvelle-Aquitaine, faisant suite à l'ORSE Limousin depuis 2017, et OSE (Observation en santé environnement) en Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, un groupe d'échange inter-ORS a été mis en place sur la thématique santé-environnement au décours d'une enquête menée par la Fnors (Fédération Nationale des ORS) sur l'implication et les besoins des ORS dans le champ de la santé-environnement menée début 2022. Une première réunion en juin 2022 a permis d'identifier comme enjeu prioritaire la question du développement d'ORSE, aboutissant à la

¹ [Rapport d'enquête | Assemblée Nationale \(assemblee-nationale.fr\)](https://www.assemblee-nationale.fr)

² [Rapport Commission des affaires sociale | Sénat \(senat.fr\)](https://www.senat.fr)

³ [Avis pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires | CESE \(lecese.fr\)](https://www.lecese.fr)

⁴ [PNSE 4 « Un environnement, une santé » | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr)

Annexe

création d'un sous-groupe dédié pour favoriser une mutualisation des réflexions et démarches autour de cette question.

Contexte francilien et enjeux

Le champ de la santé environnement est large et son paysage institutionnel régional complexe. Une difficulté qui en résulte est que l'information peut être dispersée ou peu visible. La diversité et la complexité des thématiques et sujets de santé environnement, pouvant être émergents et/ou évoluer, impliquent l'expertise de professionnels et structures diverses, comme le montre l'exemple du mot d'ordre One Health. Or, l'observation et l'expertise sur le territoire constituent des outils d'aide à la décision pour améliorer la santé des Franciliens. Il existe ainsi un enjeu de valorisation, de visibilité et de lisibilité de l'information disponible dans le champ de la santé-environnement sur le territoire, mais aussi de renforcement de l'aspect transversal et collégial de l'observation.

C'est dans ce contexte que l'ORS Île-de-France a inscrit dans son programme de travail 2022 une réflexion autour du renforcement de l'observation en santé environnement. Récemment, le Plan de protection, de Résistance et d'Adaptation de la région Île-de-France face au changement climatique PRACC présente l'évolutions des risques sanitaires liés à l'environnement, et en particulier au changement climatique, comme un levier majeur et propose de « Renforcer la santé environnementale dans le programme d'étude de l'Observatoire Régional de Santé » (action 2.1.).

L'ORS Île-de-France est fort d'une expérience significative dans le domaine de la santé environnement depuis plus de trente ans, d'abord sur la question de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique, puis, sur de nombreuses thématiques : pesticides, pollution de l'eau, pollution des sols, perturbateurs endocriniens, traitement des déchets... De part cette longue expérience, l'ORS Île-de-France bénéficie d'une bonne notoriété dans ce domaine, qui se traduit notamment par de nombreux partenariats avec les principaux acteurs régionaux de la santé et de l'environnement de la région. L'ORS est par ailleurs un département de L'Institut Paris Region, permettant un accès à des outils techniques et informatiques performants et facilitant les collaborations avec des départements dont les thématiques sont en lien avec les questions de santé et d'environnement : urbanisme, biodiversité, énergie, déchets, démographie, sport... La création du Réseau ÎSÉE en 2019 à travers une action du PRSE3 a de plus facilité le rassemblement d'acteurs franciliens de la santé environnement avec l'ambition de créer une culture commune en santé environnementale.

Cependant, il existe encore aujourd'hui un **enjeu de renforcement des liens entre territoire, acteurs de la santé environnement et observation en santé environnement** qui s'ajoute à une volonté de renforcement et d'efficacité des activités d'observation en santé environnement pour répondre notamment au **besoin d'aide à la décision sur le territoire**. La **valorisation** des travaux et données, l'amélioration de leur **visibilité** mais aussi l'**adaptation des programmes d'étude aux besoins** des territoires et acteurs constituent des leviers pour répondre à cet enjeu. Dans ce sens et en adéquation

Annexe

avec le mot d'ordre One Health, il est nécessaire de **renforcer** l'observation en santé environnement dans une **perspective intersectorielle et interdisciplinaire**.

Le réseau ÎSÉE est aujourd'hui bien implanté dans le paysage francilien de la santé environnement et œuvre pour faire émerger une dynamique et des projets communs sur le territoire. Cette position pourrait permettre de favoriser les liens entre acteurs et connaissances en santé-environnement à la base d'une observation plus efficiente en cohérence avec les enjeux et spécificités du territoire et les besoins des acteurs de santé environnement.

Objectifs et modalités de l'action

Titre de l'action : Création au sein du réseau ÎSÉE d'un groupe d'identification des besoins d'observation en santé environnement en Île-de-France.

Pilotes de l'action : ORS, pilote du réseau ÎSÉE ; ARS et DRIEAT, partenaires financiers du réseau ÎSÉE ; Région Île-de-France

Portage : Réseau ÎSÉE /ORS

Objectifs :

- Mieux **identifier les enjeux** franciliens de santé environnement et en particulier les enjeux émergents
- Faire **remonter** de manière collégiale les **besoins d'observation** en santé environnement à un niveau territorial, à savoir les indicateurs utiles au pilotage de l'action publique
- **Adapter/orienter** l'observation en santé environnement : sujets prioritaires, modalités de réponses à apporter face aux divers enjeux identifiés (données mobilisables, construction d'indicateurs, besoins d'études...)
- En somme, **renforcer l'observation en santé environnement en cohérence avec les enjeux territoriaux** dans un objectif notamment d'**aide à la décision**
- Rendre cette observation **plus visible et saisissable** pour les acteurs du territoire par l'inscription en tant qu'action du PRSE et en lien avec la proposition d'action n°2 de l'ORS, visant en particulier les collectivités territoriales
- Se saisir de la **complémentarité** des acteurs et contributions : vers une observation partenariale et pluridisciplinaire, pensée pour et avec la communauté des acteurs
- Dans la continuité des objectifs du réseau ÎSÉE, travailler pour et avec la communauté des acteurs et favoriser une **dynamique régionale** visant à **mobiliser l'ensemble des acteurs de santé environnement** et favoriser le **décloisonnement**

Annexe

Public cible : tous les acteurs franciliens de la santé-environnement en tant que bénéficiaires de l'observation et en particulier les collectivités locales

Partenaires à associer :

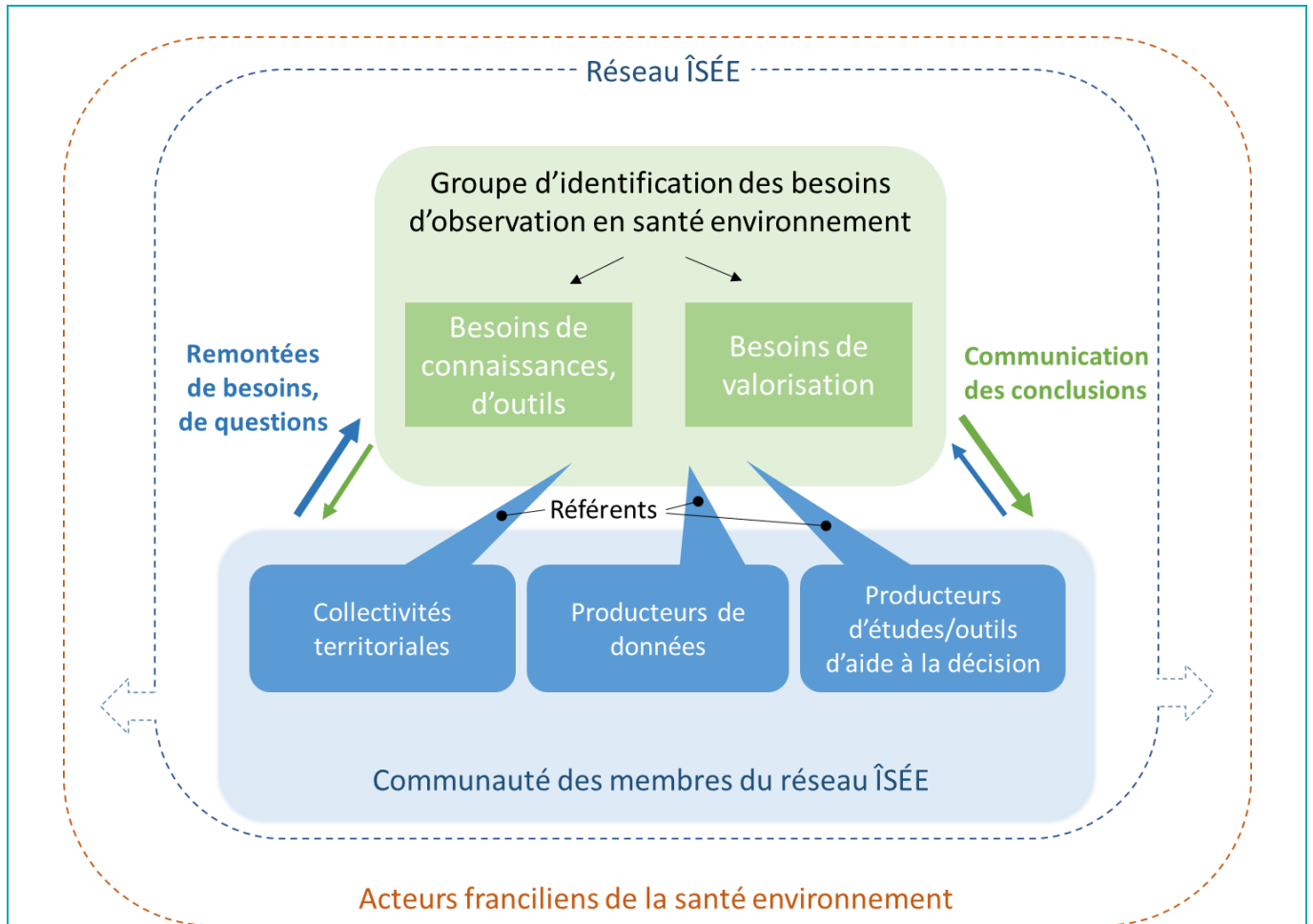
Santé Publique France, ARS, DRIEAT, Agence Régional de Biodiversité (besoin de renforcer l'observation au-delà des problématiques de santé humaine dans le cadre de l'approche One Health), autres acteurs déjà impliqués dans l'observation, experts thématiques, acteurs référents de collectivités...

Étapes/modalités de déploiement de l'action (→ Indicateurs de suivi) :

1. Au sein de la communauté des membres du réseau ÎSÉE, identification de référents parmi les différentes « catégories » d'acteurs : collectivités territoriales, producteurs de données, producteurs d'études, indicateurs et outils, ...
2. Constitution progressive d'un groupe de travail permanent constitué d'acteurs déjà impliqués dans l'observation, d'experts thématiques, d'acteurs référents de collectivités.
 - modalités de constitution à définir
 - échanges avec les partenaires et membres du réseau ÎSÉE.
 - montée en charge progressive du groupe avec l'intégration de nouveaux membres au long cours selon les besoins.
 - le groupe, à visée opérationnelle, ne devra pas excéder le nombre de 10 participants environ
3. « Institutionnalisation » de la mission au sein du réseau (production d'un document de cadrage)
4. Echanges bilatéraux entre le groupe et l'ensemble de la communauté des membres du réseau Isée selon des modalités à définir
 - Vers le groupe de travail : remontées de besoins, de questions, d'enjeux identifiés au niveau local
 - Vers la communauté : communication régulière des conclusions (par exemple, production et diffusion d'une note annuelle)



Annexe



Résultats attendus:

- élaboration de notes de synthèse à destination de la communauté des membres du réseau ÎSÉE
- appui à l'orientation du volet santé environnement du programme de travail de l'ORS pour les besoins d'études (inscription au programme de travail d'études ciblées pour répondre aux besoins d'observation)
- renforcement l'observation en santé environnement (renforcement et actualisation de l'offre d'indicateurs sur la plateforme InTerSanté Environnement)
- poursuite de la mise en place d'une dynamique rassemblant les acteurs franciliens de la santé environnement autour de projets communs

Indicateurs de suivi et de résultats

Indicateurs de suivi	Implication des membres du groupe de travail : nombre de réunions du groupe de travail
	Production d'une note de synthèse annuelle
Indicateurs de résultats	Orientation du programme santé environnement de l'ORS : inscription d'études ciblées pour répondre aux besoins d'observation



Élaboration du

PRSE 4
Île-de-France

ORS Île-de-France

Annexe

	Autres études à visée observationnelle portées par les autres membres du groupe ou de plus largement de la communauté SE	
	Renforcement l'observation en santé environnement : enrichissement et actualisation de l'offre d'indicateurs sur la plateforme InTerSanté Environnement	